

AXESS ENJOINT LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES A REVALORISER LES SALAIRES DE LA BASS POUR METTRE FIN AUX COEFFICIENTS INFRA SMIC

Paris, le 2 juin 2026 – Alors que le SMIC a été revalorisé de 2,41 % au 1er juin, AXESS réaffirme l'urgence d'en finir avec les salaires infra SMIC et le tassement des grilles salariales dans la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (BASS). AXESS enjoint ainsi le ministre du Travail et des Solidarités, pour qui « *soutenir nos travailleurs modestes est une priorité* », à s'engager pour des revalorisations salariales à la hauteur des besoins.

A l'occasion du Comité national de suivi des salaires qui s'est tenu ce mercredi 27 mai, le ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou, a annoncé qu'à la suite de la revalorisation du SMIC effective au 1^{er} juin prochain, **70% des branches professionnelles auront une grille salariale débutant en dessous du salaire minimum.**

Dans le secteur sanitaire, social et médico-social, la situation est particulièrement critique. Du fait de l'immersion de la plupart des grilles sous le minimum légal, l'ensemble des grilles conventionnelles subit un **effet de tassement croissant intolérable**. Aujourd'hui, **plus de 35 % des salariés du périmètre AXESS se trouvent ainsi rémunérés sur le SMIC.**

Réaffirmant la volonté du gouvernement de « *soutenir les travailleurs modestes* », **le ministre veut s'assurer que les minima conventionnels sont bien au niveau du SMIC dans toutes les branches.** Dont acte. Y parvenir au sein de la BASS **dépend d'une décision politique forte** : la revalorisation des salaires pour mettre fin aux coefficients infra SMIC, garantir la juste reconnaissance des professionnels du soin et de l'accompagnement essentiels à la nation, et ainsi assurer la pérennité de la prise en charge des plus fragiles et le maintien d'une société solidaire.

Et il y a urgence pour le secteur qui n'a pas bénéficié de revalorisations salariales globales depuis 4 ans (hors Ségur) et qui subit de plein fouet les effets de l'inflation, de la hausse des prix du carburant et des charges croissantes. **Il est temps que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités pour transformer enfin les paroles en actes.**

AXESS est la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, qui regroupe deux organisations la FEHAP et Nexem. Ensemble, ces organisations portent une ambition commune dans la structuration et la promotion du secteur auprès des pouvoirs publics et des instances nationales et paritaires du secteur. La Confédération doit permettre à ses composantes de promouvoir le modèle non lucratif, qui concilie responsabilité économique et poursuite de l'intérêt général et l'inscrire tant dans les débats médiatiques que dans les politiques publiques.

Contact presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - maryse.dewever@fehapp.fr